

# Vos colis philatéliques d'outre frontières et la TPS.

CHARLES J.G. VERGE, AQEP

**E**tiez-vous collectionneur de littérature philatélique, acheteur aux enchères, membre d'un club d'échanges philatéliques, abonné aux nouveautés philatéliques d'un pays étranger? Recevez-vous vos achats par l'entremise des colis d'outre-mer ou des États-Unis valant plus de 20\$? Organisez-vous des expositions philatéliques qui acceptent des collections provenant de l'extérieur du Canada? Si vous avez répondu oui à une ou plusieurs de ces questions, la TPS vous attend au détour...peut-être.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet dernier, la loi C-74, adoptée par la chambre des Communes le 11 juin 1992 permet à la Société canadienne des postes d'agir comme douanier et receveur de taxes au nom de Douanes et Accises Canada et, en même temps, de se payer grassement pour faire cette tâche.

Depuis cette date, la valeur des colis entrant au pays en franchise était réduite de 40\$ à 20\$. Le but de cet exercice était d'éliminer l'avantage qu'avaient les compagnies étrangères de vente par correspondance. Les marchandises de ces compagnies n'étaient pas assujetties au même taux de douanes et de taxes que les produits similaires en vente au Canada. Pour assurer ce changement, le gouvernement a demandé à la Société canadienne des postes de prendre en main certaines des fonctions fiscales reliées aux importations postales, telles que l'entrée des données informatiques, la perception des revenus et la manutention des colis. Pour ce faire, la Société obtenait la permission de lever une somme de 5\$ comme frais de manutention sur tout colis assujetti aux frais de douane ou à la TPS.

En pratique, que se passe-t-il? Ci-dessous vous trouverez quelques exemples pour illustrer la situation actuelle telle qu'elle m'apparaît.

1. Le 16 juillet 1992, je reçois un livre d'An Post, l'équivalent irlandais de la Société canadienne des postes. Sans être ouvert, et basé sur l'étiquette de déclaration des douanes indiquant une valeur de f20, on attache au colis la formule douanière des importations postales (voir fig. 1). Ce formulaire m'informe que je dois 2,81\$ de TPS et des frais de manutention de 5\$.

2. Vers la fin de juillet, An Post m'envoie encore des nouveautés pour une valeur de 125. Cette fois-ci le colis recommandé est ouvert puisqu'il n'y a pas de formule internationale de déclaration douanière. Encore une fois, la TPS de plus de 17\$ est imposée ainsi que les frais de manutention de 5\$.

3. Paul Tissington, dans un article intitulé *Another GST nightmare. NABBED! (at your doorstep)* et paru dans le Vol. 17, no 9 (22 sept. au 5 oct. 1992) du *Canadian Stamp News*, nous informe de ses déboires avec le problème. Dans son cas, il échange des timbres depuis plusieurs années avec un collectionneur en Pologne. La Société canadienne des postes avait ouvert le courrier recommandé, attribué une valeur arbitraire de 300\$ et informé M. Tissington qu'il devait 21\$ de TPS et 5\$ de frais de manutention.

4. Dans un autre cas, la Société canadienne des postes a demandé à une collègue, qui reçoit des timbres en approbation des États-Unis, de payer la TPS sur la valeur totale

des carnets d'approbation en y ajoutant évidemment 5\$ de frais.

En revanche, beaucoup de colis et de lettres recommandés arrivent au pays sans être arrêtés par les postes. Quelles en sont les raisons? Le nombre de colis reçus dépasse fort probablement le personnel disponible pour ce travail. Il semble que seulement les gros colis, particulièrement ceux arborant une étiquette de déclaration douanière, sont arrêtés. Cependant, j'ai reçu plusieurs livres pour la Seconde exposition nationale de littérature philatélique, qui se tiendra à l'Hôtel Radisson à Ottawa du 30 avril au 2 mai 1993, sans qu'ils soient ouverts ou taxés. Plusieurs de mes autres colis, généralement des lettres épaisse, quelques fois recommandées, contenant des centaines de dollars en valeur, passent sans heurt. En général, je crois que si le colis est recommandé, s'il porte une étiquette d'identification douanière et s'il vient de tout autre pays que les États-Unis, il a plus de chance d'être intercepté.

Que pouvez-vous faire si le postier arrive à votre porte un jour et vous dit: «Je m'excuse, mais si vous voulez votre paquet, vous devez me remettre 22,50\$». Il y a trois possibilités:

1. Vous grincez des dents et vous payez.
2. Vous refusez le colis et il est retourné à l'expéditeur.
3. Vous enappelez de l'imposition.

Les deux premiers choix s'expliquent d'eux-mêmes. Si vous faites appel, vous indiquez cette décision sur le formulaire et celui-ci ainsi que le colis sont retournés aux Douanes qui, quelques jours plus

Revenue Canada  
Customs and Excise      Revenu Canada  
Douanes et Accises

1 Issue Date / Date d'émission <b>92/07/16</b>	<b>CUSTOMS POSTAL IMPORT FORM / FORMULE DOUANIÈRE DES IMPORTATIONS POSTALES</b> This assessment may be adjusted prior to or after payment. Cette cotisation peut être rajustée avant ou après le paiement.									2 Inventory No. / N° d'inventaire <b>rr 255 768 91xca</b>																																																	
3 Classification No. / Description N° de classement <b>4901.99.00.99</b>		4 Quantity Quantité <b>B/0</b>	5 Code <b>B/0</b>	6 Value for Duty (CAN) Valeur en douane (\$ CAN) <b>\$40.13</b>	7 T.T. UST	8 Duty / Taux Rate / Taux <b>0.00000</b>	9 Amount / Montant <b>\$0.00</b>	10 Excise Tax Taxe d'accise <b>\$0.00</b>	11 Value for Tax Valeur pour taxe <b>\$40.13</b>	12 GST / TPS <b>\$2.81</b>	13 PBT / TVP <b>\$0.00</b>																																																
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;">20 Importer's Name and Address / Nom et adresse de l'importateur <b>VERGE, C.J.G. BOX 2788 POSTAL STATION 'D' OTTAWA, ONTARIO K1P 5K8</b></td> <td style="width: 50%;">21 Customs' Address / Adresse des Douanes <b>CUSTOMS &amp; EXCISE, PORT CODE 431 1424 CALEDON ST., ROOM 2050 OTTAWA, ONTARIO K1A 0C3</b></td> </tr> </table>												20 Importer's Name and Address / Nom et adresse de l'importateur <b>VERGE, C.J.G. BOX 2788 POSTAL STATION 'D' OTTAWA, ONTARIO K1P 5K8</b>	21 Customs' Address / Adresse des Douanes <b>CUSTOMS &amp; EXCISE, PORT CODE 431 1424 CALEDON ST., ROOM 2050 OTTAWA, ONTARIO K1A 0C3</b>																																														
20 Importer's Name and Address / Nom et adresse de l'importateur <b>VERGE, C.J.G. BOX 2788 POSTAL STATION 'D' OTTAWA, ONTARIO K1P 5K8</b>	21 Customs' Address / Adresse des Douanes <b>CUSTOMS &amp; EXCISE, PORT CODE 431 1424 CALEDON ST., ROOM 2050 OTTAWA, ONTARIO K1A 0C3</b>																																																										
22 Exporter's Name and Country / Nom et pays de l'exportateur <b>NA</b>		23 Country of Origin / Pays d'origine <b>IRELAND</b>																																																									
24 Order No. / N° de la commande		25 Invoice No. / N° de la facture		26 Exchange Rate / Taux de change <b>2.006400</b>		27 Badge No. / N° de matricule <b>1264</b>																																																					
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="2">28 For Customs Use Only / À l'usage des Douanes seulement</td> <td colspan="10">29 Type of Shipment / Genre de livraison</td> </tr> <tr> <td colspan="2"><input type="checkbox"/> NOT OPENED / NON OUVERT</td> <td colspan="10"> <input type="checkbox"/> Commercial Commerce  <input checked="" type="checkbox"/> Non-commercial Non commerciale    <input type="checkbox"/> Gift Exemption Exemption pour cadeau         </td> </tr> <tr> <td colspan="2"><input type="checkbox"/> Item Refused, RTS Envoy refusé, RAE</td> <td colspan="2"><input type="checkbox"/> Item Undeliverable Envoy non livrable</td> <td colspan="2">31 Card Number / Numéro de la carte <b>30</b></td> <td colspan="2">Expiry Date / Date d'expiration <b>17/7/92</b></td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td colspan="2"><input type="checkbox"/> Item Unclaimed, RTS Envoy non réclamé, RAE</td> <td colspan="2"><input type="checkbox"/> Return to Customs Retourner aux Douanes</td> <td colspan="2">32 Customer Signature / Signature du client <b>X G. J. VERGE</b></td> <td colspan="2">33 Date <b>17/7/92</b></td> <td colspan="4"></td> </tr> </table>												28 For Customs Use Only / À l'usage des Douanes seulement		29 Type of Shipment / Genre de livraison										<input type="checkbox"/> NOT OPENED / NON OUVERT		<input type="checkbox"/> Commercial Commerce <input checked="" type="checkbox"/> Non-commercial Non commerciale <input type="checkbox"/> Gift Exemption Exemption pour cadeau										<input type="checkbox"/> Item Refused, RTS Envoy refusé, RAE		<input type="checkbox"/> Item Undeliverable Envoy non livrable		31 Card Number / Numéro de la carte <b>30</b>		Expiry Date / Date d'expiration <b>17/7/92</b>						<input type="checkbox"/> Item Unclaimed, RTS Envoy non réclamé, RAE		<input type="checkbox"/> Return to Customs Retourner aux Douanes		32 Customer Signature / Signature du client <b>X G. J. VERGE</b>		33 Date <b>17/7/92</b>					
28 For Customs Use Only / À l'usage des Douanes seulement		29 Type of Shipment / Genre de livraison																																																									
<input type="checkbox"/> NOT OPENED / NON OUVERT		<input type="checkbox"/> Commercial Commerce <input checked="" type="checkbox"/> Non-commercial Non commerciale <input type="checkbox"/> Gift Exemption Exemption pour cadeau																																																									
<input type="checkbox"/> Item Refused, RTS Envoy refusé, RAE		<input type="checkbox"/> Item Undeliverable Envoy non livrable		31 Card Number / Numéro de la carte <b>30</b>		Expiry Date / Date d'expiration <b>17/7/92</b>																																																					
<input type="checkbox"/> Item Unclaimed, RTS Envoy non réclamé, RAE		<input type="checkbox"/> Return to Customs Retourner aux Douanes		32 Customer Signature / Signature du client <b>X G. J. VERGE</b>		33 Date <b>17/7/92</b>																																																					
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="12" style="text-align: center;">34 Payment / Total à payer <b>\$7.81</b></td> </tr> <tr> <td colspan="12" style="text-align: center;">Valid Method of Payment Mode de paiement</td> </tr> <tr> <td colspan="12" style="text-align: center;">Payment to Canada Post Corporation Paiement à la Société canadienne des postes</td> </tr> </table>												34 Payment / Total à payer <b>\$7.81</b>												Valid Method of Payment Mode de paiement												Payment to Canada Post Corporation Paiement à la Société canadienne des postes																							
34 Payment / Total à payer <b>\$7.81</b>																																																											
Valid Method of Payment Mode de paiement																																																											
Payment to Canada Post Corporation Paiement à la Société canadienne des postes																																																											
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="12" style="text-align: center;">35 Importer's Telephone No. N° de téléphone de l'importateur</td> </tr> <tr> <td colspan="12" style="text-align: center;">Business / Bureau <b>( )</b></td> </tr> <tr> <td colspan="12" style="text-align: center;">Residence / Résidence <b>( )</b></td> </tr> </table>												35 Importer's Telephone No. N° de téléphone de l'importateur												Business / Bureau <b>( )</b>												Residence / Résidence <b>( )</b>																							
35 Importer's Telephone No. N° de téléphone de l'importateur																																																											
Business / Bureau <b>( )</b>																																																											
Residence / Résidence <b>( )</b>																																																											
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="12" style="text-align: center;">E 14 (204)</td> </tr> </table>												E 14 (204)																																															
E 14 (204)																																																											

Figure 1. Formule douanière des importations postales.

tard, vous appellerez pour discuter de votre opposition. Le seul cas d'appel que je connaisse concerne un colis d'un mètre cube envoyé des États-Unis à un ami qui est responsable des anciens numéros de *BNA Topics*. Le paquet contenait plusieurs dizaines d'exemplaires de la publication, envoyée pour être mis à la disposition d'autres collectionneurs. Mon ami, en faisant appel, a invoqué plusieurs faits: que BNAPS est une société sans but lucratif, que la publication était canadienne, que les copies étaient retournées gratuitement et sans aucun échange d'espèces et qu'elles retournaient à leur pays d'origine. Il a eu gain de cause.

En conclusion, je crois que le hobby n'avait pas besoin de ce problème. Je m'inquiète que nos associations philatéliques n'aient pas

pris cette histoire en main et ne fassent pas de représentations, en notre nom, auprès du gouvernement. Je m'inquiète aussi que l'application de la loi ne se fasse pas d'une façon équitable par tout le pays, particulièrement lorsque les appels seront gagnés par nos amis philatélistes. Les autres «douaniers» seront-ils informés de ces décisions? Qu'adviendra-t-il de nos emprunts de livres, pamphlets et magazines des bibliothèques des sociétés étrangères dont nous sommes membres? On m'informe — une information que je n'ai pas vérifiée par contre — que l'*American Philatelic Society* refuse dorénavant d'envoyer des carnets d'approbation aux clubs philatéliques canadiens. Devrons-nous faire appel à chaque instance? Définitivement une histoire à suivre.

### LE CLUB PHILATÉLIQUE BALTIQUE DE MONTRÉAL PRÉSENTE SON EXPOSITION ANNUELLE

Timbres, entiers postaux, monnaie, cartes postales, etc., provenant des républiques baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie).

Le samedi 17 avril 1993, de 10h à 20h et le dimanche 18 avril de 9h à 18h, à la salle paroissiale de l'église luthérienne Saint-Jean, 4345, av. Marcil, angle Monkland (à l'arrière du Provigo) à Notre-Dame-de-Grâce ( métro Villa-Maria, autobus #103, deux arrêts).

Vous êtes cordialement invité(e)s! Entrée libre.

Note: Patisseries et café seront servis à prix d'amis.